VILLE DE SAINTE-ADÈLE

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2023, le projet de règlement 1314-2021-C-1 amendant le *Règlement de construction numéro 1314-2021-C* afin de corriger, d'ajouter, de modifier ou de préciser certaines dispositions afin de rendre le règlement davantage performant.

Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une assemblée publique de consultation le **mardi 7 février 2023 à 18 h 30**, dans la salle du conseil, située au 1386, rue Dumouchel et ce, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus.

L'OBJET de ce règlement vise à corriger, ajouter, modifier ou préciser certaines dispositions afin de rendre le règlement davantage performant.

Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la ville. Toute personne qui voudrait obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec le Service d'urbanisme et de l'environnement ou avec le Service du greffe au numéro de téléphone suivant : (450) 229-2921 durant les heures normales de bureau.

FAIT À SAINTE-ADÈLE, le 18 janvier 2023

(s) Audrey Senécal

Me Audrey Senécal
Greffière et directrice des services juridiques